

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE SYLVIE TARDIF, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LADITE MUNICIPALITÉ, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE QUI SERA TENUE LUNDI, LE 9 AVRIL 2018 À 19 HEURES, AU 821 RUE PRINCIPALE **STATUERONT** SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

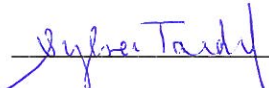
Construction d'un bâtiment d'hébergement de 16 logements de 2 étages avec une hauteur de 12 mètres au lieu de 8,3 mètres maximum.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

NO CIVIQUE : 216 RUE : PRINCIPALE, NO LOT : 523, 524, ET 520-1-7-1.

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉ POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ À SAINT-FERDINAND, CE 23 MARS 2018.

SIGNÉ : , SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE)